



Vente partie d'un local au sein d'une SCI à I IS

Par Bebel74150

Bonjour. Je possède un local de 344m². Je l'ai divisé pour ma partie à moi qui fait 220 m² puis une autre de 114m² que je loue actuellement 1140 euros toutes charges comprises.

Je me pose la question actuellement de vendre cette partie au lieu de la louer.

J'aurais besoin de vos conseils afin de savoir si cela peut se faire et si ça vaut le coup.

Je reste à votre disposition.
Merci par avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir ce qu'en pensent les autres associés de la SCI, et ce que prévoient les statuts pour vendre une partie des biens de cette SCI.

Ensuite, le local et surtout le terrain est-il divisible ? Est-ce autorisé par le PLU ?
Sinon il faudra créer une copropriété et vendre un des lots.

Par Bebel74150

Bonjour. Oui tout est autorisé.
Je me demande juste si ça vaut le coup.

Le coût du bâtiment à l'époque était de 211 000 euros + 50 000 euros de terrain que nous avons acheté à titre personnel car nous habitons sur les lieux.
Cordialement.